

# Déclaration de responsabilité de la direction

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La direction est responsable de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles et incluent les montants réels pour la période du 1er avril 2011 au 30 novembre 2011. Les hypothèses sont celles connues en date du 6 février 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les résultats réels des exercices visés dans les états financiers prospectifs ci-joints différeront de l'information présentée et les écarts pourraient être importants.

Le comité de vérification a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des recommandations à l'administrateur général sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance fournie à l'égard de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de l'Agence (incluant les systèmes de reddition de compte). En accord avec la directive du Conseil du Trésor sur les comités ministériels de vérification, le comité de vérification a revu les états financiers prospectifs de l'Agence et a fourni des conseils à l'administrateur général au sujet de la pertinence des hypothèses et de toute question apparente d'importance qui peut nuire à la présentation fidèle des états.

Les états financiers prospectifs de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par Steve MacLean 18 avril 2012

*Steve MacLean*  
Président  
Longueuil, Canada

Date

La version originale a été signée par Marie-Claude Guérard 18 avril 2012

*Marie-Claude Guérard, CGA*  
Chef principal des finances  
Longueuil, Canada

Date

# État de la situation financière prospectif (non vérifié)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars	Prévus	Estimatifs
(en milliers de dollars)	2013	2012
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	101 563	100 451
Débiteurs et avances (note 6)	2 527	3 649
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>104 090</b>	<b>104 100</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance (note 7)	276 358	326 030
Immobilisations corporelles (note 8)	994 470	921 973
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>1 270 828</b>	<b>1 248 003</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 374 918</b>	<b>1 352 103</b>

## Passifs et avoir du Canada

<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	108 259	106 243
Revenus reportés (note 10)	9	176
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 151	5 224
Indemnités de départ (note 11(b))	4 552	10 612
Autres passifs (note 12)	19 106	18 823
<b>Total des passifs</b>	<b>136 077</b>	<b>141 078</b>
<b>Avoir du Canada</b>	<b>1 238 841</b>	<b>1 211 025</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 374 918</b>	<b>1 352 103</b>

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

La version originale a été signée par Steve MacLean      18 avril 2012  
Steve MacLean      Date  
 Président  
 Longueuil, Canada

La version originale a été signée par Marie-Claude Guérard      18 avril 2012  
Marie-Claude Guérard, CGA      Date  
 Chef principal des finances  
 Longueuil, Canada

# État des résultats prospectif (non vérifié)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévus 2013 \$	Estimatifs 2012 \$
Pour l'exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)		
<b>Charges</b>		
Données, informations et services spatiaux	165 237	172 151
Exploration spatiale	90 359	167 560
Capacités spatiales futures du Canada	66 184	85 041
Services internes	42 296	56 008
<b>Total des charges</b>	<b>364 076</b>	<b>480 760</b>
<b>Revenus</b>		
Données, informations et services spatiaux	1 044	715
Capacités spatiales futures du Canada	4 000	7 000
Services internes	265	252
<b>Total des revenus</b>	<b>5 309</b>	<b>7 967</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>358 767</b>	<b>472 793</b>
<b>Activités transférées</b>		
Charges	-	2 695
<b>Coût net des activités transférées</b>	<b>-</b>	<b>2 695</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>358 767</b>	<b>475 488</b>

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

## État de l'avoir du Canada prospectif (non vérifié)

### AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	<b>Prévus</b>	Estimatifs
<b>Pour l'exercice se terminant le 31 mars</b>	<b>2013</b>	2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
<b>Avoir du Canada, début de l'exercice</b>	<b>1 211 025</b>	1 264 514
Coût de fonctionnement net	<b>(358 767)</b>	(475 488)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	<b>379 718</b>	409 956
Variation des montants à recevoir du Trésor	<b>1 112</b>	7 554
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	<b>5 753</b>	7 153
Éléments d'actif et de passif transférés à un autre ministère (note 16)	<b>-</b>	(2 664)
<b>Avoir du Canada, fin de l'exercice</b>	<b>1 238 841</b>	1 211 025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

# État des flux de trésorerie prospectif (non vérifié)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévus	Estimatifs
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2013	2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>358 767</b>	<b>475 488</b>
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(108 038)	(105 683)
Perte sur moins-value et aliénation d'immobilisations corporelles	-	(10 086)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(5 753)	(7 153)
<b>Variations de l'état de la situation financière prospectif:</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(1 122)	889
Diminution des charges payées d'avance	(49 672)	(38 882)
Augmentation des créditeurs et charges courues	(2 016)	(8 458)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	167	(167)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 073	(795)
Diminution des indemnités de départ	6 060	2 460
Diminution (augmentation) des autres passifs	(283)	2 663
Éléments de passifs transférés entre ministères (note 16)	-	(640)
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>	<b>199 183</b>	<b>309 636</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	180 535	100 320
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>180 535</b>	<b>100 320</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>379 718</b>	<b>409 956</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 1. Mandat et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989 en vertu de l'alinéa (b) de la définition de ministère à l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour sa part, la *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, sur avis conforme du *Premier ministre et en vertu de l'article 29* de la *Loi portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne* et traitant d'autres questions liées à l'espace, a été sanctionnée le 10 mai 1990 en vertu du chapitre 13 des Lois du Canada (L.C. 1990). Son Excellence le Gouverneur général en conseil a fixé la date d'entrée en vigueur de cette loi au 14 décembre 1990. Le Programme spatial canadien (PSC) vise à assurer le développement et l'application des sciences et technologies spatiales pour répondre aux besoins des Canadiens et à favoriser la création au Canada d'une industrie spatiale compétitive à l'échelle internationale.

En conformité avec l'Architecture d'activités de programmes (AAP), l'État des résultats prospectif est présenté par activités de programmes (secteurs d'activités) :

#### ***Données, informations et services spatiaux***

Cette activité de programmes utilise des solutions spatiales qui aident les organismes du Gouvernement du Canada à livrer des programmes et des services de plus en plus grandissants, diversifiés ou rentables dans le cadre de leur mandat. Leur mandat est en lien avec les grandes priorités nationales comme la souveraineté, la défense, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources, la surveillance environnementale et le Nord. Elle fournit aussi au milieu universitaire les données dont il a besoin pour mener ses propres recherches.

#### ***Exploration spatiale***

Cette activité de programmes fournit des recherches scientifiques et des technologies de signature canadienne ainsi que des astronautes qualifiés pour des projets internationaux d'exploration spatiale. Cette activité de programmes contribue à la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Elle stimule la création de connaissances et elle génère des retombées technologiques qui aideront à améliorer la qualité de vie de la population canadienne.

#### ***Capacités spatiales futures du Canada***

Cette activité de programmes assure la présence stratégique et permanente du Canada dans l'espace et préserve les capacités du pays à livrer des biens spatiaux de renommée internationale destinés aux générations futures.

#### ***Services internes***

En accord avec le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), cette activité met en œuvre l'engagement du gouvernement en matière de gestion moderne de la fonction publique dans les domaines du soutien à la gouvernance et à la gestion, de la gestion des ressources et de la gestion des biens.

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

## 2. Hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Agence qui sont décrits dans le *Rapport sur les plans et priorités*.

Les principales hypothèses utilisées sont:

- ✓ Les activités de l'Agence sont, pour l'essentiel, similaires à celle de l'an dernier;
- ✓ Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- ✓ Les provisions pour créances douteuses sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- ✓ L'information estimative de fin d'exercice pour 2011-2012 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2012-2013.

Ces hypothèses sont celles connues en date du 6 février 2012.

## 3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2011-2012 et pour 2012-2013, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, l'Agence spatiale canadienne a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment:

- ✓ Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes sur dispositions d'actifs et les charges d'amortissement.
- ✓ La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- ✓ La conjoncture économique peut avoir un effet à la fois sur le montant de revenu gagné et la recouvrabilité des débiteurs externes.
- ✓ Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre au courant de l'exercice.

Une fois que le *Rapport sur les plans et les priorités* est présenté, l'Agence spatiale canadienne ne mettra pas à jour les états financiers prospectifs, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires.

### 4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### *(a) Autorisations parlementaires*

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats prospectif et dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux correspondant aux autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilisation.

#### *(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement*

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

#### *(c) Montant à recevoir du Trésor*

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Agence et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant net de l'encaisse que l'Agence est autorisée à prélever à même le Trésor sans crédit supplémentaire pour s'acquitter de ses passifs.

#### *(d) Revenus*

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés (note 10).

#### *(e) Charges*

Les charges sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiements sont satisfaits;
- ✓ Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut-être estimé de manière raisonnable;
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi;
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les installations sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif (note 14(a)).

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 4. Sommaire des principales conventions comptables (Suite)

#### (f) *Avantages sociaux futurs (note 11)*

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
  
- ii Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### (g) *Débiteurs et avances*

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs externes dont le recouvrement est incertain.

#### (h) *Opérations en devises*

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

#### (i) *Immobilisations corporelles*

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Bâtiments, travaux et infrastructure	30-40 ans
Matériel et équipement	10-20 ans
Matériel informatique	5-7 ans
Logiciels	3 ans
Autres équipements comprenant l'ameublement	3-15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Les immobilisations spatiales ne sont considérées opérationnelles que lorsqu'elles ont atteint l'orbite ou la trajectoire visés ou la date d'amarrage à la station spatiale internationale.

#### (j) *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers prospectifs exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés dans les états financiers prospectifs. Au moment de la préparation de ces états, la direction est d'avis que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations.

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 5. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif et l'état de la situation financière prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations prévues

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Coût de fonctionnement net	<b>358 767</b>	475 488
<i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	<b>(108 038)</b>	(105 683)
Revenu non disponible pour dépenser	<b>5 309</b>	7 967
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	<b>(5 753)</b>	(7 153)
Augmentation des charges à payer non portées à une autorisation	<b>(5)</b>	(3 343)
Diminution des indemnités de départ	<b>6 060</b>	2 460
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>1 073</b>	(795)
Perte sur baisse de valeur d'immobilisations corporelles	<b>-</b>	(10 086)
	<b>257 413</b>	358 855
<i>Rajustement pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	<b>180 535</b>	100 320
Charges payées d'avance	<b>(49 672)</b>	(38 882)
	<b>130 863</b>	61 438
<b>Autorisations prévues</b>	<b>388 276</b>	420 293

#### (b) Autorisations prévues

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
<b>Autorisations prévues</b>		
<i>Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement</i>	<b>164 380</b>	254 956
<i>Crédit 30 - Dépenses en capital</i>	<b>176 266</b>	95 678
<i>Crédit 35 - Subventions et contributions</i>	<b>36 597</b>	58 159
Montants législatifs	<b>11 033</b>	11 500
<b>Autorisations prévues</b>	<b>388 276</b>	420 293

Les autorisations prévues représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

## Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

### AGENCE SPATIALE CANADIENNE

#### 6. Débiteurs et avances

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	1 093	1 098
Débiteurs d'entités externes	1 456	2 547
Avances aux employés	23	83
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(45)	(79)
	<b>2 527</b>	<b>3 649</b>

#### 7. Charges payées d'avance

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
RADARSAT-2 services payés d'avance	276 054	321 054
Paiements de transfert payés d'avance	-	4 672
Autres charges payées d'avance	303	303
	<b>276 358</b>	<b>326 030</b>

## Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

### AGENCE SPATIALE CANADIENNE

## 8. Immobilisations corporelles

<b>Coût</b> (en milliers de dollars)	<b>Solde d'ouverture au 1 avril 2012</b> \$	<b>Acquisitions</b> \$	<b>Transferts, aliénations et radiations</b> \$	<b>Solde de clôture au 31 mars 2013</b> \$
Terrain	85	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	127 726	233	80	128 039
Matériel et équipement	45 158	6 710	-	51 868
Matériel informatique	18 081	5 030	-	24 242
Logiciels	8 189	514	787	10 178
Autres équipements	1 877 083	1 195	31 694	1 909 972
Véhicules automobiles	53	-	-	53
Autres véhicules	518	138	-	656
Actifs en construction	350 631	166 715	(32 561)	484 785
	<b>2 427 524</b>	<b>180 535</b>	<b>-</b>	<b>2 609 878</b>
<b>Amortissement cumulé</b> (en milliers de dollars)	<b>Solde d'ouverture au 1 avril 2012</b> \$	<b>Amortissement</b> \$	<b>Transferts, aliénations et radiations</b> \$	<b>Solde de clôture au 31 mars 2013</b> \$
Bâtiments, travaux et infrastructure	72 647	4 168	-	76 815
Matériel et équipement	29 752	2 117	-	31 869
Matériel informatique	13 386	1 942	-	16 829
Logiciels	5 944	815	-	7 077
Autres équipements	1 383 552	98 955	-	1 482 507
Véhicules automobiles	36	6	-	42
Autres véhicules	234	35	-	269
	<b>1 505 551</b>	<b>108 038</b>	<b>-</b>	<b>1 615 408</b>
<b>Valeur comptable nette</b> (en milliers de dollars)	<b>Solde d'ouverture au 1 avril 2012</b> \$			<b>Solde de clôture au 31 mars 2013</b> \$
Terrain	85			85
Bâtiments, travaux et infrastructure	55 079			51 224
Matériel et équipement	15 406			19 999
Matériel informatique	4 694			7 413
Logiciels	2 245			3 101
Autres équipements	493 531			427 465
Véhicules automobiles	17			11
Autres véhicules	284			387
Actifs en construction	350 631			484 785
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>921 973</b>			<b>994 470</b>

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 8. Immobilisations corporelles (Suite)

Les actifs en construction aliénés sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.

Au 15 novembre 2011, l'Agence a transféré à Services partagés Canada du matériel informatique et des logiciels dont la valeur comptable nette s'établit à 3 304\$ (note 16).

### 9. Crédoiteurs et charges à payer

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Charges à payer	66 024	62 719
Créditeurs	33 842	32 351
Retenues de garantie	5 688	5 438
Traitements et salaires à payer	1 189	1 512
Comptes créditeurs - Autres ministères	1 516	4 224
	<b>108 259</b>	<b>106 243</b>

### 10. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes dans le cadre des activités de Radarsat-2. Les revenus seront constatés dans la période où les charges seront engagées ou le service exécuté.

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Revenu reporté au 1er avril	176	9
Plus : Sommes perçues	1 446	1 587
Moins : Services rendus	(1 613)	(1 420)
<b>Revenu reporté au 31 mars</b>	<b>9</b>	<b>176</b>

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 11. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 8.1 millions de dollars en 2012-2013 et à 10.3 millions de dollars en 2011-2012, soit environ 1.9 fois les cotisations de l'employé.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

#### (b) Indemnités de départ

L'Agence verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

En tant qu'élément de négociation des conventions collectives avec certains groupes d'employés, combiné avec les changements aux conditions d'embauche pour les cadres et certains employés non représentés, l'accumulation des avantages pour les indemnités de départ pour ces employés cesse à partir de 2012. Les employés sujets à ces changements ont eu le choix de se faire payer immédiatement la totalité ou une partie de la valeur des indemnités de départ acquises à ce jour ou de se faire payer le solde ou la totalité des indemnités de départ acquises au moment de quitter la fonction publique. Ces changements ont été reflétés dans le calcul de l'obligation résiduelle des indemnités de départ. Voici des informations sur les indemnités de départ estimatives en date des présents états financiers:

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	10 612	13 072
Plus : Charge pour l'exercice	362	1 328
Moins : Prestations versées prévues pendant l'exercice	( 6 422)	( 3 788)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	4 552	10 612

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 12. Autres passifs

(en milliers de dollars)	Prévus	Estimatifs
	2013	2012
	\$	\$
Échange non monétaire ASC/NASA	12 569	12 569
Retenues de garantie	6 440	6 156
Participation des provinces – RADARSAT-1	97	97
	<b>19 106</b>	<b>18 823</b>

#### a) Échange non monétaire

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Actuellement, tous les coûts ne sont pas disponibles et la juste valeur des services cédés devra être revue lorsque l'identification de tous les coûts sera possible. Cet accord prévoit que l'Agence échange une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'accès au support canadien d'isolation contre les vibrations en microgravité, et qu'elle assume les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournira à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc peuvent avoir lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2013, l'Agence a reçu une partie des services d'entraînement des astronautes évalués à 12,6 millions de dollars canadiens. Comme la NASA ne s'est pas prévaluée de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'Agence a comptabilisé un passif de 12,6 millions de dollars canadiens. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer la/les transactions à ses crédits parlementaires.

#### b) Participation des provinces – RADARSAT-1

Ce compte à fins déterminées a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des photos du projet RADARSAT. RADARSAT-1 est un satellite d'observation de la Terre pour la surveillance des changements environnementaux et des ressources naturelles de la planète. Il fournit de l'information aux usagers commerciaux et scientifiques dans les domaines de l'agriculture, de la cartographie, de l'hydrologie, de la foresterie, de l'océanographie, des études glaciaires et de la surveillance côtière.

### 13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018 et exercices ultérieurs	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions de biens et services	76 000	41 000	21 000	-	-	138 000
Paiements de transfert	24 822	24 381	20 776	16 093	55 623	141 695
Total	100 822	65 381	41 776	16 093	55 623	279 695

# Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

### 14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

#### *(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères*

Au cours de l'exercice, l'Agence prévoit recevoir gratuitement des services de certains organismes offrant des services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats prospectif de l'Agence :

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 241	6 662
Services juridiques	280	270
Installations	232	221
	5 753	7 153

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, sont inclus à titre de charges de fonctionnement dans l'état des résultats prospectifs de l'Agence.

#### *(b) Administration de programme pour le compte d'un autre ministère*

En date du 15 novembre 2011, l'Agence a transféré la responsabilité des services de courriel, de centres de données et de réseau à Services partagés Canada (SPC). Pendant la période de transition, l'Agence a continué d'administrer ces activités pour le compte de SPC. Les charges administrées sont estimées à 640 000\$ pour cette période de transition terminée le 31 mars 2012.

#### *(c) Autres transactions entre apparentés*

	Prévus 2013	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$	\$
Charges - autres ministères et organismes	35 000	35 000
Revenus - autres ministères et organismes	70	70

## 15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'activités de programmes (AAP) de l'Agence. La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les mêmes hypothèses tel que décrites à la note 2, Hypothèses importantes, et les mêmes conventions comptables tel que décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges et les revenus prévus par les principales activités de programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats pour la période :

(en milliers de dollars)	Données, informations et services spatiaux \$	Exploration spatiale \$	Capacités spatiales futures du Canada \$	Services internes \$	Prévus 2013 \$	Estimatifs 2012 \$
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	85 060	19 679	1 732	1 567	<b>108 038</b>	105 683
Services professionnels et spéciaux	20 603	44 994	9 036	6 406	<b>81 039</b>	156 623
Salaires et avantages sociaux	11 876	20 899	12 619	24 833	<b>70 227</b>	86 677
Déplacements et communications	675	2 222	845	1 204	<b>4 946</b>	7 842
Services publics, fournitures et approvisionnements	322	249	307	1 726	<b>2 604</b>	3 715
Acquisition de machinerie et de matériel	45 306	693	498	489	<b>46 986</b>	42 886
Information	37	15	523	1 772	<b>2 347</b>	2 601
Achat de services et réparations	144	165	292	1 382	<b>1 983</b>	2 264
Locations	119	235	546	516	<b>1 416</b>	2 212
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	10 086
Autres	95	139	586	2 401	<b>3 221</b>	3 379
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>164 237</b>	<b>89 290</b>	<b>26 984</b>	<b>42 296</b>	<b>322 807</b>	<b>423 968</b>
<b>Paiements de transfert</b>						
Organisations internationales	-	-	33 813	-	<b>33 813</b>	44 247
Autres paliers du gouvernement	959	1 069	4 808	-	<b>6 836</b>	11 970
Industrie	41	-	-	-	<b>41</b>	-
Particuliers	-	-	318	-	<b>318</b>	316
Organismes à but non lucratif	-	-	261	-	<b>261</b>	259
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>1 000</b>	<b>1 069</b>	<b>39 200</b>	<b>-</b>	<b>41 269</b>	<b>56 792</b>
<b>Total des charges</b>	<b>165 237</b>	<b>90 359</b>	<b>66 184</b>	<b>42 296</b>	<b>364 076</b>	<b>480 760</b>
<b>Revenus</b>						
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	1 044	-	-	-	<b>1 044</b>	715
Revenus tirés de la vente de produits et de services	-	-	4 000	-	<b>4 000</b>	7 000
Location et utilisation de biens publics	-	-	-	265	<b>265</b>	252
<b>Total des revenus</b>	<b>1 044</b>	<b>-</b>	<b>4 000</b>	<b>265</b>	<b>5 309</b>	<b>7 967</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>164 193</b>	<b>90 359</b>	<b>62 184</b>	<b>42 031</b>	<b>358 767</b>	<b>472 793</b>

## Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

### AGENCE SPATIALE CANADIENNE

## 16. Transferts à destination d'un autre ministère

En date du 15 novembre 2011, l'Agence a transféré la responsabilité des services de courriel, de centres de données et de réseau à Services partagés Canada (SPC) conformément au décret C.P. 2011-1297, y compris la responsabilité de la gérance des éléments d'actifs et de passif liés au programme. Par conséquent, le 15 novembre 2011, l'Agence a transféré les éléments d'actifs et de passifs suivants à SPC:

	Estimatifs 2012
(en milliers de dollars)	\$
<hr/>	
<b>Actifs:</b>	
Immobilisations corporelles (valeur nette comptable) (note 8)	3 304
	<hr/> 3 304
<b>Passifs:</b>	
Créditeurs et charges à payer	395
Indemnités de vacances et congés compensatoires	52
Indemnités de départ	193
	<hr/> 640
Rajustement de l'avoir du Canada	2 664
	<hr/> 2 664